



COMMISSION FEMININES MIXTE

DISTRICTS HAUTE-SAONE/DOUBS TERRITOIRE BELFORT

Réunion : du jeudi 19 avril 2018 tenue au siège du district à Arbouans.

Présents : MM. Christophe GIRARDET – Marc LEMERCIER - Patrice STEVENOT – Michel MALIVERNAY.

I) SENIORES

Dossier As Beure – Château de Joux 2 du 02/04/2018 en coupe Seniors F à 8 (score : 1 – 3).

Réserve d'avant match du club de l'AS Beure sur la qualification « *de l'ensemble de l'équipe, certains joueurs jouant dans l'équipe à 11 : Claire LOUVRIER, Lauria HAKKAR, Maude LOUVRIER, Mathilde MOUREAUX, de plus, la numéro 9 jouait sans protège tibia* ».

Après avoir pris connaissance de pièces figurant au dossier,

Il s'avère que les joueuses Claire LOUVRIER (n°2543925999), Maude LOUVRIER (n°1304019286) et Lauria HAKKAR (1314014119) de l'AS Beure inscrits sur la feuille de match n'étaient pas régulièrement qualifiées pour disputer cette rencontre.

Par ce motif,

La commission donne match perdu par pénalité à Château de Joux 2 pour en porter le bénéfice à l'As Beure, score : As Beure = 1 ; Château de Joux 2 = 0, et dit l'équipe de l'As Beure qualifiée pour le prochain tour.

La Commission féminines mixte,

Michel MALIVERNAY

RAPPEL :

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.